

04

Reconnaitre les risques professionnels et l'usure

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tous professionnels du secteur Sanitaire, Social et Médico-social.

Durée

4 dates Classes virtuelles + 5 séquences E-learning

Organisme de formation

☞ GRIEPS

Date limite d'inscription

06/11/2020

Lieux & dates

☞ Groupe 1

GPE 1 - A DISTANCE

Du 5 au 18 nov. 2020

+ Du 4 au 14 déc. 2020

☞ Groupe 2

GPE 2 - A DISTANCE

Du 10 au 23 nov. 2020

+ Du 4 au 14 déc. 2020

Interlocuteur Opcosanté

VALONY Isabelle

isabelle.valony@opco-sante.fr

0696.89.14.02

Intervenant

☞ Anne-Sandrine CASTELOT

Sociologue du travail et des organisations, experte RH-

Contexte

Tout employeur a une obligation de veiller à la santé physique et psychique de ses salariés. Au-delà la dimension légale et contrainte, la prévention des risques professionnels est une démarche qui s'inscrit dans une politique globale d'entreprise.

Certes, elle contribue à diminuer les accidents du travail et les maladies professionnelles mais surtout elle améliore simultanément la santé et la sécurité des salariés et participe à l'amélioration de la performance.

Cette question est centrale dans le secteur de la Santé au regard des bouleversements organisationnels, humains et économiques qui le traversent. La mise en place d'une politique de prévention s'appuie sur quatre axes qui sont définis comme des enjeux du secteur sanitaire, social et médico-social :

☞ L'axe juridique : le contexte réglementaire impose depuis 1991 à tout employeur de mettre en œuvre les principes généraux de prévention des risques professionnels en procédant à leur évaluation ;

☞ L'axe humain : il s'agit de respecter l'intégrité physique et mentale des salariés et de limiter les conséquences et incidences du contexte de travail sur les personnes.

De plus, la démarche de prévention s'apparente à un facteur de développement personnel et professionnel pour les salariés ;

☞ L'axe économique : la maîtrise de la santé des salariés participe à la maîtrise des coûts directs et de la performance de l'entreprise ;

☞

☞ L'axe social : garantir la santé et la sécurité des salariés favorise la qualité du dialogue social et permet d'envisager une rénovation du dialogue social.

C'est dans ce cadre que, **l'OPCO SANTE Martinique** souhaite proposer à ses adhérents une formation autour des questions de la santé au travail et de l'amélioration continue de la prévention.

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- ☞ Comprendre le lien entre risques professionnels et l'usure,
- ☞ Repérer l'usure ou les risques professionnels au sein de l'équipe,
- ☞ Acquérir des compétences méthodologiques pour gérer, combattre, prévenir, remobiliser l'équipe, prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre,
- ☞ Se définir des objectifs professionnels et se donner les moyens de les atteindre,
- ☞ Améliorer leur qualité de vie au travail et celle de leurs collègues.

Prérequis

Aucun prérequis.

Le participant devra disposer, d'un ordinateur individuel avec web cam, micro et connexion internet.

Contenu

Classe virtuelle 1 :

Introduction à l'usure professionnelle (2h30) 8

1ère séquence E-Learning : Le cadre réglementaire (30 minutes)

2ème séquence E-Learning : Les enjeux de l'usure et des risques professionnels (1 heure)

Classe virtuelle 2 : Les conditions d'exposition des salariés (2h30)

3ème séquence E-Learning : Les démarches de prévention et leurs implications (30 minutes)

Classe virtuelle 3 : Les situations préoccupantes dans l'établissement (2h30)

4ème séquence E-Learning : Le plan d'actions (1h30)

Classe virtuelle 4 : Un plan d'actions pour prévenir l'usure dans l'établissement (2h30)

5ème séquence E-Learning : Evaluation du processus de formation (30 min)